

C-13-2008

Séminaire sur la recherche évaluative

Compte rendu de la rencontre tenue à
Montréal le 24 avril 2008

Par Shanie Leroux
et Louise Sutton

Juillet 2008

Cahier de l'ARUC-ÉS
Cahier No : C-13-2008

« *Séminaire sur la recherche évaluative - Compte rendu de la rencontre tenue à Montréal le 24 avril 2008* »
Par Shanie Leroux et Louise Sutton

Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale

Révision linguistique : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-451-2

Dépôt légal : juillet 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Préambule

Le séminaire sur la recherche évaluative a été organisé par le Comité de travail sur le transfert des connaissances de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS). Le rôle du comité est pluriel. Il entend :

- Contribuer à ce que les recherches témoignent bien de la relation partenariale entre le milieu universitaire et le milieu des praticiens;
- Veiller à ce que les connaissances produites puissent véritablement répondre à des besoins des praticiens et soient accessibles;
- Valoriser les connaissances produites et répertoriées au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS;
- Promouvoir la recherche partenariale.

Une des réalisations du comité est la production des deux guides, en 2007, l'un sur le modèle de recherche partenariale de l'ARUC-ÉS/RQRP-ÉS et l'autre sur la valorisation des connaissances dans un contexte partenarial.

Les membres du comité¹ désirent remercier toutes les personnes présentes pour leur participation à cette réflexion commune et tout spécialement mesdames Nancy Lacoursière, Lucie Dumais et Odette Viens qui ont accepté de partager leurs expériences de recherche au bénéfice de tous. Les présentations et les échanges ont contribué à éclairer notre compréhension des enjeux et des préoccupations propres à ce type de recherche. La rencontre a, de plus, permis d'identifier quelques pistes pour améliorer la satisfaction des partenaires à la fin d'une démarche évaluative.

¹ Lucie Dumais, École de travail social, UQAM; Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir; Andrée Lapierre, CSN; Jean-Marc Fontan, Denis Bussières, Geneviève Shields et Louise Sutton, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS.

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ARUC-ÉS ET DU RORP-ÉS.....	III
PRÉAMBULE	V
INTRODUCTION	9
PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGES	11
Projet d'expérimentation À l'emploi!	11
<i>Témoignage de madame Nancy Lacoursière, directrice d'ATEDM.....</i>	11
Bénéfices et malaises de la recherche évaluative en partenariat	12
<i>Témoignage de madame Lucie Dumais, professeure et chercheure à l'UQAM.....</i>	12
Réalités multiples des bailleurs de fonds	14
<i>Témoignage de madame Odette Viens, Centraide du Grand Montréal.....</i>	14
DEUXIÈME PARTIE : MISE EN COMMUN	17
Synthèse des échanges en plénière	17
Retour sur les échanges.....	21
Commentaires	22
Mot de la fin	23
CONCLUSION : SYNTHÈSE DES RÉFLEXIONS	25
Principaux enjeux et questionnements.....	25
Sources de satisfaction et d'insatisfaction.....	25
Satisfactions	25
Insatisfactions	26
Pistes de solution	26
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	29
ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR.....	32

Introduction

Le séminaire sur la recherche évaluative, qui a eu lieu dans la matinée du 24 avril 2008 à l'Université du Québec à Montréal, avait pour objectif d'amorcer une réflexion afin d'accroître la satisfaction des partenaires participant à une recherche évaluative, tout en mettant en commun l'expérience et le point de vue des multiples acteurs impliqués dans ce type de recherche. En effet, un certain malaise à l'égard de la recherche évaluative a été exprimé par quelques praticiens et chercheurs qui ont été à même de constater au fil d'une recherche donnée, soit une baisse de motivation en cours de processus et des insatisfactions ou déceptions quant aux résultats, voire des hésitations à appuyer ceux-ci à la fin d'une démarche.

À la suite du mot de bienvenue de madame Louise Sutton, la rencontre s'est ouverte sur une présentation du Comité de travail sur le transfert des connaissances par madame Sonia Vaillancourt, du Conseil québécois du loisir. Trois témoignages (de mesdames Nancy Lacoursière, Lucie Dumais et Odette Viens) ont ensuite permis de prendre le pouls des réalités de la recherche évaluative dans les milieux respectifs des praticiens, des chercheurs et des bailleurs de fonds. Une plénière animée par monsieur Denis Bussièrès a été réalisée en deuxième partie de rencontre afin d'échanger librement sur les enjeux, les préoccupations, les pistes d'action, mais aussi les sources de satisfaction et d'insatisfaction liées à la recherche évaluative. Après un retour sur les échanges effectué par monsieur Jean-Marc Fontan, bon nombre de participants ont manifesté leur intérêt à reconduire le séminaire, soutenant la pertinence d'approfondir la réflexion amorcée.

Première partie Témoignages

Projet d'expérimentation À l'emploi!

Témoignage de madame Nancy Lacoursière, directrice d'ATEDM

Le projet À l'emploi! a été réalisé par deux copromoteurs : Action main-d'œuvre, un organisme d'intégration et de maintien en employabilité et ATEDM (Autisme et troubles envahissants du développement Montréal) qui est, pour sa part, un organisme communautaire créé par des parents et comprenant deux volets : la revendication/la défense des droits pour les personnes TED et leur famille et le développement de services directs. Le projet de recherche évaluative s'étant transformé en cours de route en recherche-action, la présentation sera axée sur les avantages et inconvénients à travailler dans le cadre d'une recherche de façon globale.

Le projet

L'idée du projet d'employabilité a surgi en 2000 à ATEDM, qui a contacté Action main-d'œuvre l'année suivante. Les deux organismes se voulaient complémentaires, ATEDM possédant une expertise quant à l'intervention auprès de la clientèle et Action main-d'œuvre démontrant une expertise en employabilité. La recherche de financement, fort complexe, s'est effectuée à partir de 2001 jusqu'à ce qu'un premier financement soit obtenu en 2004. L'équipe souhaitait voir l'expérimentation s'associer à un projet de recherche (sur trois ans). À la suite de contacts auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec, celui-ci a financé et attribué le mandat de recherche au LAREPPS et à l'ARUC-ÉS, qui ont mené la partie recherche de façon conjointe. L'objectif initial était de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes ayant le syndrome d'Asperger. Cet objectif s'est par la suite élargi pour inclure les personnes présentant un TED sans déficience intellectuelle.

Les avantages de la recherche

Au départ, ATEDM souhaitait valider son expérimentation par un regard extérieur à la démarche, distinct de celui des praticiens agissant du mieux possible sur le terrain. La réalisation d'une recherche, en termes de récurrence et de continuité, constitue une valeur ajoutée auprès des partenaires du réseau communautaire et de la santé, mais principalement auprès des bailleurs de fonds. Un côté positif a été que l'équipe attirée au dossier s'est impliquée bien au-delà du cadre initial de recherche, qui a été fortement modifié en cours de route. La souplesse de l'équipe s'est aussi avérée être un grand avantage. En effet, il est rapidement apparu que la recherche évaluative ne correspondait pas à l'expérimentation, puisqu'il fallait apporter des modifications au cadre de recherche en cours de route, des changements pour bonifier l'action. Face à ceci, il y a eu entente pour transformer la recherche en recherche-action. L'évolution s'étant effectuée sur quelques années, beaucoup d'ajustements ont dû être faits, tant au niveau des copromoteurs que de la recherche. Quant aux deux organismes, la principale difficulté s'est retrouvée dans la différence entre leur mission respective. En effet, pour ATEDM, la nécessité de répondre aux besoins de sa clientèle tandis que pour Action Main-d'œuvre, il était davantage important de se soucier des exigences des bailleurs de fonds avec qui il contracte des ententes de service. Les deux organismes ont dû travailler fort sur la communication, en plus de composer avec la réalité de la recherche.

Quant à la réalité « terrain » des praticiens versus la réalité « théorique » des chercheurs, il a donc été nécessaire de se respecter et de faire confiance aux champs d'expertise de chacun. Une fois que l'arrimage a été fait, la démarche a pu aller de l'avant. ATEDM souhaitait également obtenir des recommandations concrètes de la part des

chercheurs afin de bonifier sa démarche et de répondre aux besoins de la clientèle. Ceci a été réalisé dans la phase 2 du projet. Grandement attendues, les recommandations ont été mises en application au mieux des capacités de l'organisme. Enfin, la rapidité d'action et de réaction rendue possible grâce à la structure communautaire des copromoteurs (présentant peu de paliers hiérarchiques) a constitué un avantage, de même que la participation de l'équipe attirée à la prolongation de l'expérimentation, qui fut la phase de consolidation du projet.

DÉFICULTÉS

Madame Lacoursière s'est sentie au départ très frustrée par l'aspect rigide de la recherche évaluative, c'est-à-dire l'impossibilité de changer quoi que ce soit si nécessaire. Aussi, la vision et les réalités différentes des chercheurs et des praticiens se sont avérées constituer dès le départ un grand défi. Il y a également eu des questionnements quant aux limites, rôles et responsabilités des partenaires dans le cadre d'une recherche. Quels sont les champs d'action de chacun? Les contraintes à respecter? Qu'implique une recherche? Où commence-t-elle et quand se termine-t-elle? Quelle marge de manœuvre a l'organisme une fois que le cadre de recherche est établi? Quelles sont les attentes et les obligations de chacun (promoteurs, chercheurs et bailleurs de fonds) face au projet de recherche? Il aurait été très avantageux de clarifier ceci dès le départ, d'introduire les différents champs de la recherche (par exemple les obligations envers la clientèle de l'organisme ou encore la nécessité de publication des chercheurs) par une rencontre d'information. Il aurait été aussi intéressant d'établir des liens au-delà d'une recherche. Enfin, la difficulté majeure s'est posée à l'égard de l'entente entourant le contenu du rapport final puisque les préoccupations des chercheurs sont distinctes de celles de l'organisme, lequel doit composer avec les « lendemains » des résultats.

Finalement, les avantages ont été beaucoup plus grands que les difficultés. À l'emploi! est maintenant un service en bonne et due forme, que l'on souhaite transférable à d'autres organismes québécois.

Bénéfices et malaises de la recherche évaluative en partenariat

Témoignage de madame Lucie Dumais, professeure et chercheure à l'UQAM

Tout d'abord, il semble important de se demander : qu'est-ce que la recherche évaluative? Trois éléments de définition seront apportés :

- La recherche évaluative peut être décrite comme « la recherche sur la recherche » ou « l'évaluation de l'évaluation », bref le grand horizon comprenant les finalités, les procédés d'évaluation, les méthodes, la validité des résultats, etc.;
- Elle est le processus concret sur le terrain, en mouvance. Il faut constamment reproblématiser, négocier, s'ajuster aux aléas;
- La recherche évaluative est celle qui ne se contente pas d'évaluer les résultats, mais veut comprendre pourquoi on a eu ces résultats.

Quelques bénéfices de la recherche évaluative en partenariat

- Elle permet des tests de réalité extraordinaires, qui ne se posent pas en laboratoire, dans des contextes plus contrôlés. Elle ajoute de la plus-value aux réflexions théoriques sur la recherche évaluative;

- Elle amène les chercheurs à descendre de leur tour d'ivoire, à rencontrer des gens intéressants avec qui avoir des conversations très riches;
- Pour des chercheurs universitaires, elle donne des points supplémentaires dans un curriculum vitae. Il y a beaucoup à gagner pour la carrière;
- Il peut être très gratifiant d'aider à faire avancer les choses sur le terrain. Cependant, ceci s'obtient souvent à un prix élevé.

Quelques insatisfactions, malaises

Le contexte actuel semble s'avérer propice à la recherche partenariale, puisque les gens se disent prêts à s'évaluer, à faire de la recherche. Il y a bien sûr au départ une ouverture à faire une évaluation, à examiner les pratiques, à être critique. Par contre, en fin de compte, les résultats critiques ne sont pas bien accueillis. Une entente claire au départ peut apparaître comme la garantie du bon déroulement de la recherche; or ce n'est pas le cas, puisque la recherche évaluative en partenariat est un dialogue, mais aussi un jugement. Les « examinés » n'aiment pas se faire juger à la fin.

Il n'y a pas de solution facile! Malgré tout, une des façons de mieux aborder le problème est de développer la confiance entre partenaires. La confiance n'est toutefois pas suffisante puisque les partenaires se situent dans des secteurs particuliers, dans des périodes où les enjeux sont différents. Par exemple, au moment où le chercheur est satisfait de la publication, elle peut paraître menaçante pour les examinés, qui souhaitent la modifier. La confiance est donc un gage de succès nécessaire mais insuffisant, même en partenariat. La recherche évaluative en partenariat demeure extérieure et pose donc certains problèmes sur les plans de la relation et de certains enjeux politiques ou financiers.

Il y a des problèmes de validité des constats et de la publication de constats, même dans le cadre d'une relation partenariale de confiance et d'une bonne entente. Ces impératifs ne sont pas nécessairement compris par les partenaires au départ et certaines incompréhensions ne sont mises au jour qu'au fil du processus.

La définition de la recherche partenariale ne fait pas consensus chez les chercheurs. La réflexion sur la notion de la recherche partenariale se poursuit. Il y a des écarts entre ce qui est écrit sur papier et ce qui survient dans la réalité. Il y a lieu de continuer à réfléchir et d'établir notamment à qui reviennent les résultats d'une recherche évaluative faite en partenariat et qui a le droit de regard en bout de ligne.

Quant aux contraintes de méthodes, si, au départ, la demande est une évaluation de retombées ou d'impacts, on utilise des dispositifs contraignants pour bien les mesurer. Ainsi, on préférerait que la réalité soit une succession de photos, mais les acteurs bougent sans cesse. On a cette responsabilité comme chercheurs de ne pas leur demander de se stabiliser; par contre, le résultat est que les acteurs se retrouvent souvent hors cadre. À la fin, les constats sont intéressants, mais pas aussi fermes que les chercheurs le voudraient.

En conclusion finale, comme l'exprime Denis Bussières, « la recherche évaluative en partenariat est un miroir qui ne nous renvoie pas toujours l'image de soi rêvée ». Quelles sont les conditions fructueuses pour rendre les partenaires plus satisfaits? Il faut un nouveau bilan de recherche partenariale et évaluative à l'ARUC-ÉS et au LAREPPS. Il est donc bienvenu d'y réfléchir ensemble durant ce séminaire.

Réalités multiples des bailleurs de fonds

Témoignage de madame Odette Viens, Centraide du Grand Montréal

Une distinction est à établir dès le départ. Centraide n'est pas un bailleur de fonds qui procède par contrats de service, au même titre qu'Emploi-Québec par exemple. Il finance 360 organismes et projets dans le Grand Montréal, ce qui a totalisé 40 millions de dollars l'an dernier, entre un et trois millions supplémentaires étant ajoutés chaque année. Or Centraide finance la mission des organismes et n'utilise pas les contrats de service où le financement est attaché à des résultats quantitatifs précis à atteindre. Madame Viens fait une distinction entre évaluation et reddition de comptes. Concernant la reddition de comptes, Centraide exerce un suivi des investissements pour s'assurer qu'ils sont utilisés pour ce à quoi ils étaient destinés, de la meilleure façon possible, dans les meilleures normes de gestion possible.

Ce qu'attend Centraide de la recherche évaluative est plutôt de permettre le développement des connaissances. La valeur de l'action communautaire n'est plus à démontrer; elle est la raison d'être de Centraide, sa fonction principale. Au Québec, nous possédons une politique de reconnaissance de l'action communautaire unique en son genre, quoique les organismes communautaires ne reçoivent pas tout l'argent dont ils ont besoin.

On peut se demander, par ailleurs, si toutes les bonnes intentions donnent de bons résultats. Ou encore, tout ce qui est populaire est-il bon? L'exemple de Suicide Action Montréal est éloquent. Il y a quelques années, à la suite de leur décision d'arrêter les interventions de sensibilisation dans les écoles secondaires, la recherche ayant mis au jour les risques qui y sont rattachés, plusieurs auraient quand même souhaité qu'elles se poursuivent parce que ces activités étaient appréciées.

Les organisations communautaires à l'heure actuelle devraient, pour bien participer à une recherche évaluative, être prêtes à réellement se remettre en question, même si une pratique semble répondre à un besoin. Cela demande que l'organisation soit assez solide et porteuse d'une vision de développement et d'amélioration continue (portée par l'équipe, la direction et le C.A.). Dans ces conditions, elle sera capable de se mettre dans une position d'autocritique et pourra intégrer les résultats dans l'amélioration de ses pratiques. Une organisation fragile, en situation de survie en termes de financement, ne peut adopter une position d'autocritique. Elle peut seulement chercher à se consolider et à assurer son financement. L'assurance provient donc aussi des bailleurs de fonds. Centraide, par exemple, va voir d'un bon œil une organisation qui, bien que n'ayant pas atteint les résultats désirés, comprend bien pourquoi l'expérience n'a pas fonctionné et est capable d'en discuter avec son bailleur de fonds. Du côté de Centraide, l'important est de constater que l'organisme s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et de développement des connaissances, profitable à l'avancement de l'action communautaire.

Toutefois, la recherche demande beaucoup de temps, la denrée la plus rare actuellement. Les organisations sont dans l'urgence continuelle, à éteindre des feux quotidiennement. Elles ont peu de temps pour planifier et évaluer, même si c'est bénéfique. Il y a donc ici un défi important : il faut trouver des façons de faire en sorte que la recherche soit moins énergivore pour l'organisme communautaire qui s'y engage, être imaginatifs et créatifs pour que l'évaluation et la recherche ne soient pas trop lourdes pour les organismes.

En résumé, une recherche évaluative :

- Doit être un examen autocritique qui vise le développement des connaissances et non pas la reddition de comptes;
- Doit se faire avec des organisations qui sont assez solides pour pouvoir en intégrer les conséquences et les résultats;
- Doit faire en sorte de transformer la culture d'évaluation en ne faisant pas que donner des réponses, mais en utilisant une approche qui aide les organisations à intégrer l'évaluation au quotidien.

Deuxième partie Mise en commun

Synthèse des échanges en plénière

Plénière animée par Denis Bussières

Barbarra Ruffo, Interface : Plusieurs points lui ont fait écho, notamment en ce qui touche au consensus à obtenir autour du rapport. Une solution pourrait être la mise sur pied d'un rapport intermédiaire, d'un rapport officiel/officieux. Est aussi d'avis que la notion du temps nous guette effectivement en permanence. Croit que le processus d'évaluation pourrait être intégré au financement de base, qu'il y ait un pourcentage (10-15 %) d'inclus pour que les promoteurs de projets aient ce temps financé. La notion de partenariat est aussi très intéressante, à savoir, qu'y a-t-il derrière le mot? Malgré la bonne volonté, il y a la réalité qui n'est pas toujours aussi « idéale ». En lien avec les bailleurs de fonds, se demande s'il ne serait pas éthiquement indispensable de dissocier le financement de la recherche évaluative des résultats obtenus. La notion de confiance présente aussi un grand défi. Elle ne se décrète pas, elle se construit et la tristesse est que souvent elle s'acquiert quand on se quitte...

Martin Prévost, Action main-d'œuvre : A beaucoup apprécié la question « À qui appartiennent les résultats? ». Ne possède pas de réponse, mais croit qu'il y a là un grand travail à faire. La clarification de l'entente et des implications d'une recherche évaluative est essentielle. Considère fort intéressante l'idée de réserver une partie du financement pour l'évaluation. Croit à l'importance d'intégrer une culture d'évaluation continue dans les organismes (notamment par la recherche), d'être autocritiques face à ce qu'on fait. Beaucoup d'organismes communautaires ne demandent pas le degré de satisfaction de leur clientèle, comparent peu ce qu'ils font avec des pratiques de l'extérieur, sont peu dans le mode de l'évaluation. Ceci les mène vers certains errements et les empêche d'être aussi fonctionnels qu'ils pourraient l'être, plus près de la clientèle, plus efficaces dans leurs pratiques. Quant au consensus final, il a trouvé intéressant le compromis atteint dans le cadre du projet À l'emploi! Au moment de la diffusion, les partenaires des organismes étaient présents et ont pris la parole. Ainsi, la recherche n'a pas été dénaturée, mais les praticiens ont pu mettre à jour ce qui s'était fait depuis la publication des résultats, témoigner de l'évolution dans l'organisme. Donner la parole à chacun ne permet pas d'atteindre un consensus, mais c'est une façon de respecter tout le monde et de faire état des résultats plus larges de la recherche.

Jacques Rhéaume, UQAM : Il existe deux types de confiance. La relation de confiance est essentielle à la recherche partenariale et évaluative, mais elle doit être clarifiée comme incluant l'altérité, n'étant pas que fusion. Se fait-on assez confiance pour introduire une perspective d'évaluation et de jugement? Plutôt que d'opposer jugement et dialogue, il vaut mieux mettre du jugement dans le dialogue. Ceci est très difficile et ne réussit pas toujours, ce qui fait que beaucoup de recherches évaluatives demeurent en extériorité pure, avec les résultats que ça donne... Mais si on veut aller plus loin et faire une démarche qui va inclure le processus et les résultats, il faut entrer dans la vie de l'organisation et que la confiance soit établie plus profondément, ce qui demande du temps. Les épreuves seront bien traversées selon que l'organisme est capable d'absorber la distance critique qui est introduite par la présence d'un tiers. N'est pas d'accord avec une perspective d'extériorité radicale. Par ailleurs, quelle est l'importance de la vision générale, de la théorie par rapport à l'action qui est menée? L'action communautaire est diverse et multiple; si l'on se dit d'accord avec celle-ci, il faut savoir de quel type d'action communautaire on parle. Si les visions divergent, la relation de confiance est impossible dès le départ. Le deuxième type de confiance existe souvent par

la force : sur les valeurs de base et la vision de l'action sociale, il y a des écarts entre les partenaires. Souligne donc l'importance des postures théorie/pratique.

Nancy Lacoursière, ATEDM : Maintient qu'il faut établir une relation claire entre les partenaires dès le départ. Aussi, le financement indépendant des résultats tel que décrit par madame Viens n'est possible qu'avec des fondations privées comme Centraide. Les bailleurs de fonds gouvernementaux ne mettent pas les choses en contexte en venant voir sur le terrain, mais veulent plutôt de l'information quantitative : combien de personnes desservies? Combien d'heures de service reçues? Ils ne tentent pas de s'impliquer, de voir si une pratique qui répond à un besoin à plus long terme est développée. Une autre difficulté est que les organismes communautaires doivent composer avec des membres et que le changement fait peur. C'est déjà tout un défi que d'amener un questionnement aux membres ou au conseil d'administration et encore plus de le mettre dans un contexte de recherche où l'on va développer de nouveaux services ou en arrêter un. Quant à la notion de temps, elle propose d'axer la recherche sur une vision à long terme. Le communautaire est toujours en réaction, dans le court terme. Une sensibilisation est à faire sur les plans de l'impact positif d'une vision à long terme et des bénéfices d'une bonne recherche.

Christian Jetté, UdeM : Reprend la question « À qui appartiennent les résultats? ». Quoique la réponse puisse diverger selon les cas, pour lui, il est clair qu'ils appartiennent au chercheur pour plusieurs raisons. Les résultats de la recherche sont le pain et le beurre des chercheurs universitaires, qui sont en général payés par l'institution universitaire. Ça fait partie de leurs tâches d'effectuer des recherches, avec la communauté ou avec d'autres. Cette réponse est liée à ses expériences et à celles de collègues, où les gens veulent être les premiers acteurs puisque c'est leur réalité qui est dépeinte. Fait la comparaison avec le photographe professionnel qui prend des photos de quelqu'un; mais elles n'appartiennent pas pour autant à cette personne. D'autant plus qu'il n'y a pas de transaction marchande directe pour livrer des résultats. Il est d'autant plus important que les données ne soient pas manipulées, puisque c'est le nom du chercheur qui y est apposé au bout du compte. Tient à contrôler la production où se trouve son nom. Par contre, dans le processus de recherche en partenariat, il y a un suivi avec les partenaires tout au long et est prêt à remettre en question les résultats finaux, si on lui prouve qu'il a tort dans ses analyses.

Anne St-Pierre, CJE Hochelaga-Maisonneuve : La question qui lui est venue à l'esprit à la suite de la présentation de madame Lacoursière : quel est le vrai gain de cette recherche? C'est d'avoir créé une place pour cette clientèle, d'avoir créé une structure, éventuellement utile à l'équipe de recherche et au bailleur de fonds, mais qui avant tout, est le gain de l'organisation. La participation d'une organisation à une recherche s'inscrit dans un projet de société, de communauté ou de citoyenneté. On ne peut jamais oublier cette origine. Tous les autres gestes doivent être mis en deuxième ligne, sinon on s'égare. Il s'agit d'une démarche essentiellement militante. Le dialogue doit prendre acte du fait que l'organisation ne peut qu'être en faveur de cette démarche. L'équipe de recherche doit sortir de sa « tour d'ivoire » et se mettre en médiation entre les bailleurs de fonds et l'organisation. Il y a toujours à résoudre cette réalité où l'objectif de l'organisation est de répondre aux besoins de la clientèle et de viser le développement d'une structure ou d'un service, alors que le bailleur de fonds a pour objectif d'avoir des résultats. Un obstacle est que les partenaires communautaires ont souvent de la difficulté à se projeter dans le lointain. Or, c'est fondamental, et de plus, le changement n'est visible que dans le temps. Elle appelle les organisations universitaires à prendre le parti du projet de changement afin que les organisations puissent avoir de la crédibilité auprès des bailleurs de fonds et de leurs partenaires pour aller de l'avant avec la création de structures et de services. Les chercheurs ne peuvent être neutres quand ils viennent travailler avec des organisations. Il faut trouver des solutions d'accompagnement, de souplesse dans l'appui offert.

Céline Mercier, CRDI : Son angoisse fondamentale est de n'avoir aucun contrôle sur les résultats, sur l'utilisation qui en est faite. La pire des situations se présente quand on a vraiment travaillé sur un projet dont on a pu apprécier toute la valeur, mais que l'observation s'est faite de la mauvaise façon et que le projet échoue à cause de ceci. Souvent, il n'y a pas de retour sur ces situations à cause de nos règles de fonctionnement. Voudrait, d'autre part, ramener des éléments de contexte. Le communautaire a été abordé. Or, il y a aussi le public qui est non seulement dans la reddition de comptes pure et dure, mais aussi dans la prise de décision à partir de données probantes (évaluation participative, formative, etc.). Quand ces trains sont partis, rien ne peut les arrêter... Dans un contexte plus large, il ne faut jamais perdre ceci de vue. On doit réaliser des réunions d'information avant de commencer une recherche et être très clairs sur la notion de risques (à son avis, il y a quand même une phase de séduction au début de la recherche). Il faut aussi parler de la possibilité du non-consensus (qui ne rejoint pas les valeurs de la société actuelle et ne porte même pas de nom précis).

Pierre Charrette, RESO : A vécu une expérience en 1998 avec le RQCCT où une recherche-action a été faite. Les résultats ont été mis sur une tablette puisqu'ils ne correspondaient pas du tout à la perception et à la culture de l'organisation. Or, il a relu le rapport récemment et celui-ci ne lui est pas apparu si mauvais. Ainsi, on revient à la question de la propriété et du consensus sur les résultats. La recherche qu'il vit présentement sur les pratiques des agents en économie sociale part d'une volonté des agents d'évaluer les pratiques pour les bonifier. Toutefois, c'était peut-être là un vœu pieux, compte tenu de certaines contraintes tels les ressources financières et le contexte « hiérarchico politique » de l'organisation. Il a donc été convenu de réaliser une « revue » de ce qui a été fait et que le « bilan prospectif » soit fait en séminaire. Ainsi, la revue sera la propriété de l'équipe de recherche et de l'organisme, mais le bilan sera fait collectivement (propriété collective). À son avis, il s'agit d'une avenue intéressante quand les résultats sont dangereux au niveau politique, de même que la présence d'un comité de suivi et d'adaptation en cours de route.

Andrée Lapierre, CSN : La question de la propriété des résultats doit être abordée différemment suivant le contexte (par exemple, dans le domaine de la santé, ça devient très complexe). Appelle à voir comment on s'approprie de la connaissance, comment on en développe et comment on la valorise? Du côté des syndicats, il y a une méfiance de prime abord quant aux notions de connaissance vu la situation actuelle des services publics, qui présente notamment une montée de la compétition. En appelle à se rapporter à la vision globale, à la dimension macro dans laquelle on se situe en se demandant : quelle est l'action sociale en cours et que développe-t-on? Le réseau est en voie de privatisation et la société avance vers les instruments de performance, les ententes de gestion, l'imputabilité quantitative pure et dure... Tout le reste passe par en dessous. Il faut voir comment la recherche peut nous aider à avancer dans ce contexte, à valoriser les nuances et certains progrès : c'est là un défi important. Aussi, on doit regarder comment développer l'appropriation collective dans un secteur, comment les enjeux et les résultats de recherche sont présentés et les ramener à la dimension collective. On est dans la transformation du rôle de l'État et cela interpelle la régulation, les rôles des acteurs, les modes d'appropriation.

Odette Viens, Centraide : Voudrait revenir sur la question du rôle. Les bailleurs de fonds n'ont pas tous le même rôle et la même mission. Le réseau de la santé et des services sociaux a une responsabilité distincte de Centraide, étant imputable de la santé de la population. Centraide travaille avec plusieurs partenaires suivant les projets et chacun doit jouer son rôle. Centraide a une souplesse et une marge de manœuvre différente, mais ses contraintes sont autres : trouver chaque année une cinquantaine de millions de dollars, utiliser correctement les fonds pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, etc. Les responsabilités et contraintes propres à chacun guident l'action et les attentes envers la recherche évaluative. Il n'y a pas un modèle meilleur que l'autre, ils sont simplement différents.

Lucie Dumais, UQAM : Face à la question « À qui appartiennent les résultats? », elle répondrait que certains jours, il est tentant de dire que les résultats reviennent aux chercheurs. Par contre, il s'agit d'évaluation en partenariat. Insiste sur le fait qu'il y a une réelle réflexion à faire sur la signification et le sens à donner à la recherche partenariale. Il faut s'entendre pour adopter une vision plus homogène de ce type de recherche. D'autre part, voudrait revenir sur les difficultés techniques et méthodologiques de l'évaluation, particulièrement sur la difficulté d'aller chercher de bonnes données. Donne l'exemple de l'absence d'une liste d'usagers dans les organisations communautaires, ce qui rend ardu de cibler qui interroger. Ceci amène parfois les chercheurs à des résultats beaucoup moins satisfaisants, à des jugements qui ne sont pas aussi fermes que souhaités au départ. Puisqu'il y a peu de fermeté, ça mène d'autant plus à des négociations et discussions sur les résultats. Un dernier point est qu'on a beaucoup insisté sur le défi particulier des organisations examinées puisqu'il y a là un enjeu important quant à l'identité, la réputation, la crédibilité; or, on a peu parlé d'un point de vue sectoriel. Il serait très important d'ouvrir là-dessus puisque la recherche évaluative ne porte pas que sur des cas particuliers, mais aussi sur un ensemble de secteurs.

Nancy Lacoursière, ATEDM : Veut simplement ajouter que l'une des choses qui avaient choqué l'organisme quant à la rédaction du rapport n'était pas les résultats (qu'ils connaissaient bien), mais plutôt l'absence de mise en contexte. Ce n'est donc pas nécessairement en termes de constats ou de résultats qu'il y a eu problème, mais plutôt dans la présentation et le langage utilisé. Aussi, il aurait été intéressant qu'il y ait plus de bailleurs de fonds gouvernementaux (en employabilité) au séminaire puisqu'une autre difficulté importante vécue par l'organisation était de négocier le financement entre la fin de la recherche et le dépôt du rapport. Il faudrait trouver des compromis à cet effet afin de ne pas bousculer la recherche, mais de ne pas non plus devoir arrêter les services de l'organisation. Croit qu'il faut étendre le partenariat jusqu'à ces zones grises.

Christian Jetté, UQAM : Les résultats appartiennent au chercheur justement parce que la diffusion lui échappe souvent. Il doit donc pouvoir contrôler ce qui va être diffusé en lien avec la partie qu'il a faite. A souvent présenté les résultats de recherche avec un partenaire, mais même à ce moment ils s'entendaient sur leur rôle respectif : le partenaire s'occupait du processus d'intervention ou de l'activité évaluée et lui, de l'évaluation comme telle. La recherche en partenariat est la rencontre du scientifique avec le politique et c'est pour cette raison que c'est difficile. Les partenaires ont souvent un agenda stratégique (plus de financement, reconnaissance de leurs activités, etc.). Il n'y a pas de problème avec ceci tant que son rôle est circonscrit et que son nom n'est pas utilisé, que le rapport n'est pas charcuté (que l'organisation enlève la partie qui ne lui plaît pas). C'est pour cela qu'il dit que les résultats lui appartiennent comme tels. C'est une question de crédibilité et de légitimité. Mieux vaut un rapport avec des éléments critiques qu'un rapport dithyrambique qui n'aura pas de légitimité au bout du compte. On doit être capable de négocier clairement dès le départ ce rapport entre le scientifique et le politique à la satisfaction des deux partenaires.

Jacques Rhéaume, UQAM : Souligne qu'il y a des contextes de production fort différents si on est dans les commandites ou dans les subventions et que ça joue beaucoup sur l'emprise que l'on a sur les résultats finaux. Aussi, il faudrait discuter des enjeux épistémologiques et politiques à l'intérieur même de la prétention d'avoir des résultats scientifiques. Quelle est la connaissance produite au cours d'une recherche partenariale? Est d'avis qu'elle n'est pas si unilatérale (dans l'analyse très fine du chercheur), mais beaucoup plus partagée : il y a une responsabilité fondamentale de qui a produit les connaissances. Certaines connaissances sont-elles plus valables que d'autres? Appartiennent-elles à une seule partie? Il s'agit là d'un gros enjeu épistémologique.

Retour sur les échanges

Par Jean-Marc Fontan

Le premier tour de table de la mobilisation d'aujourd'hui démontre qu'il y a une volonté et une pertinence à continuer de réfléchir sur la question de l'évaluation. La tradition instaurée au fil des dernières années a été de réaliser des séminaires « brainstorming » pour placer les choses. Si on avait identifié une thématique précise, le séminaire n'aurait pas été aussi riche. Beaucoup de pistes et d'éléments sont ressortis.

La question épistémologique, par exemple, est très importante. Personne n'a mentionné qu'au fond les chercheurs sont des gens qui travaillent pour eux, qui prennent des notes, vont sur le terrain, font des enquêtes, rédigent les rapports initiaux qui deviennent des rapports au nom du chercheur... mais ne réalisent peut-être que 20 à 25 % du travail important. On a mobilisé des énergies extrêmement diverses autour de la table. Cette question épistémologique de la propriété est très complexe et on a beaucoup de choses à éclaircir autour de cela. Au fond, la posture est peut-être celle du croisement des savoirs. La connaissance se produit à travers différentes filières et la compétence du chercheur (son rôle) est justement de mettre cela ensemble et de lui donner un certain sens, ou du moins, de faire une proposition de travail à travers de laquelle peut se faire un débat et une poursuite de la réflexion.

La grande question à la fin d'un séminaire est toujours de savoir si on a épuisé ou non la résonance autour du besoin qu'il y avait par rapport à ce dernier et si on doit le reconduire. Est-il nécessaire de se revoir et de convoquer plus large? Au fond, tout ce qui a été dit est que l'évaluation est un système dans lequel il y a beaucoup de parties prenantes, qui ont toutes des intérêts, des objectifs, des ressources, des dispositifs différents et qu'il faut travailler ensemble. Il faut trouver les mécanismes en fonction d'objectifs qu'on doit négocier, à savoir à quoi doit servir l'évaluation. Doit-elle servir à créer des projets pour combler de nouveaux besoins en ce qui touche de nouvelles populations ou simplement à réaliser de la reddition de comptes?

La question des structures de consultation autres qu'universitaires, donc les chercheurs qui ne sont pas en réseau universitaire et qui travaillent sur l'évaluation, n'a pas été abordée. Il y a là des besoins, des difficultés et des tensions d'un ordre différent de ceux et celles qu'on a nommés aujourd'hui. Par exemple, l'ARUC a été interpellée récemment par la Ville de Montréal pour un projet avec des itinérants qui visait à montrer que les pratiques actuelles sont bonnes et méritent un financement. C'est finalement une boîte de consultants qui a reçu le mandat, mais un groupe de chercheurs sera en résonance par rapport au travail, en commentaire. D'où un nouveau type de partenariat, qui met à contribution les chercheurs sans les mettre directement au cœur du travail à faire.

Il y a donc différentes dimensions qui ont été effleurées et qui pourraient être approfondies si on désire poursuivre le partenariat. Notamment, comment faire le transfert aux organisations? Une fois la recherche terminée, comment offrir un accompagnement pour poursuivre? Quels types d'outils, de mécanismes peuvent être mis en place pour que l'organisation aille chercher de bonnes données et puisse faire l'évaluation d'elle-même? Comment s'approprier les démarches? Ce transfert pour habiliter les gens sur le terrain constitue une dimension importante. Il faut voir comment le faire, comment, à partir d'une recherche, il est possible d'avoir du temps consacré à ce travail d'accompagnement, pour faire en sorte que les mécanismes se mettent en place.

La diffusion des résultats a faiblement été touchée, de même que la question du sectoriel, aussi très importante. De fait, on manque de concertation, quoiqu'il n'y ait jamais eu autant de tables de concertation! On s'aperçoit que ça

fonctionne mal ou que l'on ne tient pas les bons débats. Il y a une réflexion à effectuer qui dépasse l'ordre de ce qui est fait sur le terrain. La réflexion sur l'évaluation systémique est un exemple intéressant. Il ne faut pas regarder seulement un organisme, mais voir quels sont les résultats de façon globale, à travers l'ensemble des ressources sur un territoire, en confrontant à la fois bailleurs de fonds, clientèles et personnes bénévoles pour travailler autour de cette réflexion. Il faut se demander : quelle projection veut-on à long terme et qu'est-ce que ça prendrait pour mieux travailler sur le terrain? On a des outils, mais il s'agit de voir comment on peut aller plus loin et sortir de relations qui restent très individuelles, mettre en commun.

Il y a beaucoup de pistes et d'éléments pour continuer la réflexion. Il faut voir si, autour de la table, on a travaillé un besoin passager ou si ça vaut la peine de se revoir et, si oui, à quelles conditions? Il pourrait très bien y avoir une base de données à mettre à la disposition des groupes, des bailleurs de fonds et des acteurs; ou il pourrait s'agir de poursuivre à travers des séminaires; ou encore de faire un travail de recherche plus systématique sur des thématiques précises, notamment quant au développement de nouveaux dispositifs pour l'accompagnement sur le terrain ou quant à la prise en charge par le milieu des retombées de certaines recherches, de façon à les faire cheminer.

Commentaires

Marie Bouchard, UQAM : Il lui apparaît, à la lumière des discussions d'aujourd'hui, qu'il n'est pas inutile de mettre en dialogue des chercheurs, des praticiens et des bailleurs de fonds puisqu'il y a une culture d'évaluation à développer. Les bailleurs de fonds ont intérêt à participer à ces questions puisque la reconnaissance de l'action communautaire passe par l'évaluation, qui est devenue un enjeu non seulement pour l'économie sociale et communautaire, mais aussi pour les entreprises publiques et l'État. On pourrait donc inviter éventuellement des sociétés d'évaluation, des professionnels. Il pourrait y avoir des dialogues fructueux.

Céline Mercier, CRDI : Croit qu'on est loin d'avoir épuisé les choses. A été impressionnée par la question de base qui était « Comment composer avec les insatisfactions? ». On n'a pas traité directement de cette question, mais elle demeure un enjeu important. Si on veut que les gens s'approprient les résultats, il faut littéralement qu'on soigne ceci. L'image du miroir qui reflète autre chose que ce à quoi l'on s'attend a aussi été peu abordée, or il semble qu'il y ait toujours des déceptions (même quand c'est bon) et il faudrait en parler.

Martin Prévost, Action main-d'œuvre : Considère que les discussions ont été très intéressantes et enrichissantes et voudrait poursuivre la réflexion.

Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir : Aimait également aller plus loin puisqu'il y a beaucoup d'aspects qui n'ont pas été abordés. Il y a, entre autres, le fait que les objectifs de la recherche sont de produire des connaissances, mais aussi que les connaissances produites puissent servir aux praticiens et répondre à des besoins. Or, ces besoins sont souvent en lien avec des bailleurs de fonds, qui n'entendent pas recevoir les résultats d'une recherche partenariale de la même façon que ceux d'une recherche traditionnelle. On veut améliorer le cadre de la recherche évaluative et partenariale, mais il faut aussi voir comment donner plus de portée aux résultats, au bénéfice des partenaires.

Renée Proulx, CRDI : Si elle plaide pour le transfert des connaissances, il lui semble qu'il y a un intérêt à penser à comment évaluer dans la perspective des suites à donner, du chemin qui se fera dans les milieux après la recherche. On doit pouvoir se donner des points de repère sur l'évaluation des effets, sur la façon dont les connaissances sont

reprises et utilisées. Quant au transfert des connaissances, il est aussi question d'échanges. Or, lorsque les résultats sont rebrassés avec de nouveaux « inputs » en tenant compte des savoirs expérientiels, il lui semble que l'on se trouve à un deuxième degré de connaissances. Il y a là des questions de fond à se poser quant à la propriété des savoirs, quant à comment on les a transformés, mais aussi, comment on peut jeter un regard critique sur la manière dont on les transforme.

Jacques Rhéaume, UQAM : Ça vaut la peine de poursuivre la discussion, mais il serait bien de cibler des enjeux plus spécifiques, de faire une journée d'étude par exemple et d'inviter d'autres acteurs. Un point important a été soulevé en lien avec le type de demandes évaluatives qui se fait dans le réseau de la santé et des services sociaux. La légitimité d'une recherche évaluative partenariale est à son avis profondément remise en cause si elle s'appuie sur des données probantes, puisque cette logique dit qu'il faut vraiment miser sur la légitimation d'une recherche en extériorité. Il faudrait donc inviter des gens qui sont habitués à ce type de recherche. Il faut se questionner plus largement sur les impacts de la recherche partenariale par rapport à d'autres acteurs, maintenant nombreux.

Mot de la fin

Par Louise Sutton

Madame Sutton se dit satisfaite du déroulement et de la richesse des interventions. Pour le comité travaillant sur le transfert des connaissances, les discussions d'aujourd'hui valident l'idée de tenir un séminaire sur la recherche partenariale pour y traiter de questions qui sont non seulement le propre de la recherche évaluative, mais qui concernent également la recherche en partenariat. Elle remercie les participants et les informe que les organisateurs vont évaluer la pertinence de poursuivre la réflexion.

Conclusion

Synthèse des réflexions

Principaux enjeux et questionnements

- Visions et réalités distinctes des chercheurs, des praticiens et des bailleurs de fonds. Quels sont les rôles et les responsabilités des partenaires dans la recherche évaluative? Où sont les limites du partenariat et à quel moment se termine-t-il?
- Nécessité de clarifier les notions de recherche évaluative et de partenariat, afin d'en arriver à des définitions communes aux différents acteurs.
- Grands enjeux épistémologiques, impacts de la posture théorie/pratique adoptée. Comment les connaissances sont-elles produites par la recherche évaluative en partenariat? De quelle façon sont-elles transformées par les différents partenaires? Certaines connaissances sont-elles plus valables que d'autres? Et surtout, à qui appartiennent les résultats de la recherche?
- Enjeux politiques : à quoi sert la recherche évaluative en partenariat? Répondre à des besoins, produire de la connaissance, effectuer la reddition de comptes?
- Difficultés sur le plan de la relation entre les partenaires, notamment puisque la recherche évaluative en partenariat demeure souvent en extériorité. Difficulté en ce qui concerne la phase de rédaction du rapport et de diffusion des résultats. Comment surpasser les insatisfactions au bénéfice de chacun?
- Réseau public en transformation : montée de la compétition, privatisation, visées de performance, ententes de gestion, imputabilité quantitative, prise de décision basée sur les données probantes, reddition de comptes, etc. Quelle légitimité pour la recherche évaluative en partenariat dans ce contexte? Peut-elle constituer un outil de changement par rapport à celui-ci?
- Apparition de nouveaux acteurs, de structures de consultation autres qu'universitaires, de nouveaux types de partenariats. Où se situe la recherche évaluative partenariale par rapport à ceci et quels sont ses impacts?

Sources de satisfaction et d'insatisfaction

Satisfactions

- La recherche évaluative constitue une valeur ajoutée pour les organisations, auprès de leurs partenaires et plus particulièrement des bailleurs de fonds.
- Certaines organisations ont apprécié la souplesse et l'implication des équipes de recherche qui se sont adaptées aux nécessités de changement.
- Pour les chercheurs, la recherche évaluative en partenariat permet des tests de réalité extraordinaires et des rencontres enrichissantes sur le terrain, en plus d'être profitable sur le plan de la carrière. Il est aussi gratifiant de participer concrètement au changement.

Insatisfactions

- L'aspect statique de la recherche évaluative est très frustrant pour les organisations qui doivent constamment composer avec le changement.
- La mécontente sur les résultats de la recherche est une cause majeure de mécontentement. D'une part, les organisations sont souvent insatisfaites puisque les constats (parfois mis sur tablette) ne correspondent pas à la perception et à la culture de l'organisation. D'autre part, les chercheurs ont l'impression que les résultats critiques ne sont pas bien accueillis par les organismes pourtant engagés dans un processus d'évaluation. Atteint la crédibilité, la réputation et l'identité, d'un côté comme de l'autre.
- La diffusion des résultats est également source d'insatisfaction et comporte des préoccupations distinctes pour chaque partenaire. Certains chercheurs sont d'avis que cette étape échappe souvent au chercheur, puisque les résultats sont parfois manipulés ou sectionnés pour plaire à l'organisation. Par ailleurs, les organisations ne sont pas toujours satisfaites de la façon dont les résultats sont présentés (langage utilisé, absence de mise en contexte).
- Manque de clarté et de précision quant aux contraintes, champs d'action, obligations et attentes des partenaires de la recherche.
- Le processus de recherche évaluative est très lourd et énergivore pour les organisations.
- L'extériorité et la volonté de neutralité des chercheurs s'avèrent parfois difficiles pour les organisations.
- Difficultés techniques et méthodologiques de l'évaluation vu le mouvement perpétuel des organisations et la rareté des données. Ceci constitue souvent une source de mécontentement pour les chercheurs, les résultats n'étant pas aussi fermes qu'on l'aurait été souhaité.
- Exigences strictes des bailleurs de fonds pour obtenir du financement, zones grises entre la fin de la recherche et le dépôt du rapport.
- Manque de concertation malgré les nombreuses tables prévues à cet effet; les bons débats ne sont pas souvent posés.

Pistes de solution

- Procéder à une réelle réflexion sur le sens à donner à la recherche évaluative et partenariale de même que sur les enjeux épistémologiques. À cet effet, faut-il adopter une posture de croisement des savoirs?
- Établir une entente très claire au tout début de la recherche et mettre sur pied des rencontres d'information relativement aux implications et risques de la recherche. Négocier le rapport scientifique/politique au profit des partenaires. Clarifier la vision générale qui est portée par chacun, la théorie utilisée par rapport à l'action menée.
- Développer la confiance entre partenaires, prendre le temps de la construire. Cette confiance ne doit pas viser la fusion, mais inclure l'altérité.
- Mettre du jugement dans le dialogue plutôt que d'opposer ces deux notions.

- Les organisations s'engageant dans une recherche évaluative doivent être prêtes à s'autocritiquer et à intégrer les résultats de la recherche. Seules les organisations solides peuvent s'engager dans un tel processus.
- Pour les chercheurs, prendre le temps d'entrer dans la vie de l'organisation, voire d'appuyer leur projet de changement afin de ne pas demeurer en extériorité pure.
- Être créatifs et imaginatifs pour faire en sorte que la recherche soit moins énergivore et lourde pour les organisations.
- Voir comment il serait possible de dissocier le financement de la recherche évaluative des résultats obtenus.
- Réaliser une sensibilisation sur les bénéfices de la recherche et sur les impacts positifs de l'adoption d'une vision à long terme pour les organisations.
- S'attarder à la dimension macro et collective, adopter une vision globale des ressources et des acteurs. Voir comment faire des mises en commun pour sortir des relations « individuelles », étendre le partenariat, permettre le dialogue entre les différents acteurs.
- Face à l'absence de consensus quant aux résultats de la recherche ou au danger politique qu'ils puissent présenter, mettre sur pied un rapport intermédiaire (officiel/officieux) ou encore procéder à deux types de bilans : une « revue » des pratiques par les chercheurs et un bilan collectif à l'intérieur de l'organisation.
- Assurer le transfert aux organisations. Transformer la culture d'évaluation de l'organisation en créant des mécanismes pour habiliter l'organisation à s'évaluer elle-même, à intégrer cette vision au quotidien.
- Trouver des solutions d'accompagnement et de souplesse dans l'appui offert et consacrer du temps spécifiquement pour cet accompagnement. Se donner des outils et des points de repère pour évaluer les suites à donner aux résultats dans les organisations.
- Donner la parole aux deux partenaires au moment de la diffusion. De cette façon, les résultats de la recherche ne sont pas dénaturés et les praticiens peuvent faire état de l'évolution des pratiques au sein de l'organisation.
- Aborder la question du sectoriel.
- Mettre à la disposition des groupes une base de données sur la recherche évaluative en partenariat.

Annexe 1

Liste des participants

BAILLEURS DE FONDS

Odette Viens, Centraide du Grand Montréal
François Renaud, Société d'habitation du Québec
Michel Gignac, Office des personnes handicapées du Québec
Normand Rondeau, Fondation Chagnon

CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

Lucie Dumais, UQAM
Alexandra Prohet, professionnelle de recherche, UQAM
Vincent Van Schendel, UQAM
Christian Jetté, UdeM
Jacques Rhéaume, UQAM
Marie Bouchard, UQAM
Paulo Cruz Filho, candidat au doctorat, UQAM

CONSULTANTS

Lorraine Matthews, Indice Marketing
Fatiha Halibi, Centre de formation populaire
Barbara Ruffo, Interface

ORGANISATIONS

Nancy Lacoursière, ATEDM
Martin Prévost, Action main-d'œuvre
Céline Mercier, CRDI
Renée Proulx, CRDI
Pierre Charest, RESO
Anne St-Pierre, CJE Hochelaga-Maisonneuve
Andrée Lapierre, CSN
Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir
Lynda Binhas, CSMO-ÉSAC
Nadia Dallaire, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

ARUC-ÉS/RQRP-ÉS

Louise Sutton
Jean-Marc Fontan
Denis Bussièrès
Geneviève Shields



Séminaire sur la recherche évaluative

Jeudi 24 avril 2008, de 9 h à 12 h

ENDROIT

Local DS - 1950, UQAM, Pavillon J.-A.-DeSève, 320 rue Sainte-Catherine, coin Sanguinet

- Stationnement Christin (Campus central, via le pavillon J.-A.-DeSève)
Accessibilité: via Saint-Denis (vers le sud depuis Sainte-Catherine), puis Christin (vers l'ouest).
- Stationnement Sanguinet (Campus central, via le pavillon des Sciences de la gestion)
Accessibilité: via Maisonneuve (vers l'ouest), puis Sanguinet (vers le sud).

RAISON D'ÊTRE DU SÉMINAIRE

Certains chercheurs et partenaires ont exprimé un malaise autour de la recherche évaluative. En effet, ce malaise découle d'une dichotomie souvent observée entre les débuts d'une démarche - l'ouverture et la motivation des partenaires de recherche, la demande, les résultats attendus – et la fin du processus – les besoins réels, les résultats obtenus, la frustration et l'insatisfaction.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

1. Amorcer une réflexion visant à contribuer à une **plus grande satisfaction des partenaires** d'une recherche évaluative en fin de processus;
2. Partager nos expériences et le point de vue de chacun des acteurs impliqués :
 - La recherche évaluative : un dialogue ou un jugement?
 - Dans quelle mesure vise-t-elle la reddition de comptes? Est-elle une stratégie politique? Traduit-elle une volonté d'autocritique? Favorise-t-elle une évolution organisationnelle?
 - Quel est l'impact de la recherche évaluative sur l'organisation : ses pratiques, ses ressources humaines, la gestion, etc.?
 - Quelles sont les conditions d'une recherche évaluative « fructueuse »?

DÉROULEMENT

8 h 45 à 9 h 15	Accueil - (café, jus, eau, brioches, fruits)
9 h 15 à 9 h 25	Présentation du Comité de travail sur le transfert des connaissances
9 h 25 à 9 h 50	Présentation des participants Nom/Organisation/Positionnement-rôle par rapport à la recherche évaluative (organisation ÉS, chercheur, consultant, bailleur de fonds)
9 h 50 à 10 h 20	Trois témoignages - Praticien (Nancy Laviolette, Action main-d'œuvre) - Chercheur (Lucie Dumais, UQAM) - Bailleur de fonds (Odette Viens, Centraide)
10 h 20 à 10 h 30	Période de questions
10 h 30 à 10 h 45	PAUSE
10 h 45 à 11 h 45	Animation en plénière
11 h 45 à 12 h	Synthèse des échanges, par Jean-Marc Fontan
12 h	Lunch informel au Bistro Sanguinet (ça vous intéresse? Envoyez-moi un mot : sutton.louise@uqam.ca)

QUELQUES PUBLICATIONS SUR LE SUJET

HÉBERT, Jacques et coll. *Analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires*. Service aux collectivités de l'UQAM. 2005. www.arpeoc.uqam.ca

FONTAN, J.-M., É. Lachance. 2005. *Pour une évaluation de cinquième génération*. ARUC-ÉS. www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/C-18-2005.pdf

JETTÉ, C, L. Dumais et Y. Vaillancourt. 2003. *Réflexions sur quelques expériences du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) en matière d'évaluation de l'économie sociale dans le domaine des services aux personnes LAREPPS/CRISES/UQAM*
http://www.larepps.uqam.ca/publications/pdf_transversal/cahier03_04.pdf

BOUCHARD, Marie J., S. Rondot. 2003. *L'évaluation en économie sociale. Petit aide-mémoire*. ARUC-ÉS
<http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/R-03-2003.pdf>